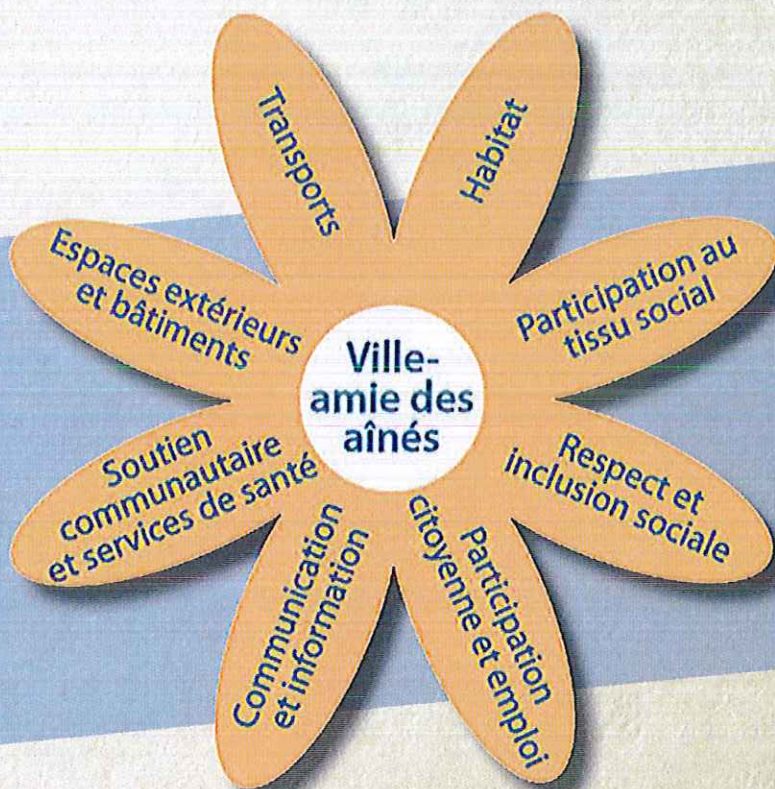


DOMAINE : **ACTION SOCIALE**

CONSTRUIRE UNE VILLE VADA



■ CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS

Votre commune a décidé d'encourager le vieillissement actif et d'adhérer à la démarche VADA « Ville, Amie des Aînés ».

Le processus « vieillir en restant actif » défini par l'OMS, a pour objectif de permettre une cohabitation harmonieuse et satisfaisante pour tous les habitants de tous les âges. Si les aînés vont bien, l'impact sera positif pour tout le monde. Pour ce faire, un diagnostic territorial et participatif, réalisé dans la phase II, a permis d'identifier les besoins concrets de ces personnes en vue de construire demain une vision partagée favorisant la cohésion sociale et la lutte contre l'isolement. Ce diagnostic analyse donc votre territoire communal selon les 8 thématiques composantes de la vie urbaine représentée par la « marguerite » ci-dessous.

■ DESCRIPTIF DE L'OFFRE

L'opérateur provincial accompagne, conseille et aide les autorités communales dans la mise en œuvre du projet et assure avec le référent communal une mobilisation citoyenne en vue de mettre en place un comité de pilotage représentant l'autorité communale, les forces vives locales (associatives et autres) et des citoyens volontaires de tous les âges.

La Province se charge d'organiser les modules de formation, de fournir la boîte à outils nécessaires à cette démarche d'adhésion et réalise un diagnostic local à la fois territorial et participatif.

■ PUBLICS CIBLES

- les autorités communales,
- les conseils consultatifs des aînés,
- les associations seniors,
- les acteurs locaux intergénérationnels,
- les citoyens.

■ MODALITÉS PRATIQUES

Dans son lancement, la commune témoignera d'une volonté d'adhésion à cette démarche participative et construira à terme une politique locale en faveur des aînés. Elle désignera un référent local et sera un relais interactif dans la mobilisation citoyenne et associative ainsi que pour la réalisation du diagnostic.

Le comité de pilotage exercera pleinement son rôle de concertation, de collaboration et de priorisation et sera l'organe de coordination dans la mise en œuvre du plan d'actions.

OPÉRATEUR PROVINCIAL

La Direction des Affaires Sociales et Sanitaires - département Seniors
Réfèrent provincial : Florence CHAUVIER - 081 775091
florence.chauvier@province.namur.be

■ CONDITIONS FINANCIÈRES

Pour toutes les étapes : 5000 € à 10.000 € par an, en fonction de la durée du projet